



Marché public *New Richmond*

Saison 2022



Contrat du producteur

RÈGLEMENTS MARCHÉS RÉGULIERS

Ce contrat est valide pour dix (10) occasions du 9 juillet au 10 septembre 2022.

LE PRODUCTEUR s'engage à être présent ou à être représenté à son kiosque, de **10 h à 15 h**, selon l'engagement établi avec LA DIRECTION DU MARCHÉ PUBLIC (voir en annexe la feuille « Réservation »).

1. L'INSTALLATION des kiosques pourra débuter dès 9 h, le matin même de l'ouverture du Marché.
2. Chaque PRODUCTEUR est responsable de son kiosque, de ses produits, ainsi que de trouver son personnel.
3. Chaque PRODUCTEUR qui loue un emplacement pour la saison **doit régler sa facture avant le 8 juillet 2022**. Le PRODUCTEUR s'engage à respecter l'entente, soit d'être présent à chacun des marchés ou si absence, de trouver un remplaçant et d'en avvertir la responsable **une semaine à l'avance**.
 - a) Chaque PRODUCTEUR qui loue un emplacement à la journée devra payer d'avance les coûts de location à 30 \$ / occasion.
 - b) Si le PRODUCTEUR engagé ne peut respecter le délai pour avvertir la responsable en cas d'absence; **il devra payer le kiosque vide**.
4. LE PRODUCTEUR est autorisé à utiliser le kiosque pour exposer sa marchandise. LA DIRECTION DU MARCHÉ PUBLIC se réserve toutefois le droit d'enlever tout objet qu'il considère contrevenir à la Loi, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.
5. LE PRODUCTEUR a la responsabilité d'identifier et de décorer son kiosque. Il pourra disposer sa marchandise selon son choix.
6. Les biens appartenant au PRODUCTEUR seront placés en montre, étalés ou exposés à ses risques. LA DIRECTION DU MARCHÉ PUBLIC n'assumera aucune responsabilité pour dommages causés à ces biens dus au feu, au vol, à l'inondation, à la foudre, au tremblement de terre, au vandalisme, à une explosion ou à toute autre cause hors du contrôle de la DIRECTION.
7. LE PRODUCTEUR devra assumer les coûts de toute assurance qu'il contractera pour la tenue du MARCHÉ PUBLIC.
8. La possibilité de dégustation de produits sera sous la responsabilité du PRODUCTEUR. Toutefois, le PRODUCTEUR devra informer le comité du marché public de son intention d'effectuer des dégustations, et ce, afin d'établir une procédure qui rencontre les normes du MAPAQ.
9. Les producteurs qui vendent des produits transformés lors du Marché doivent s'assurer de répondre aux normes du MAPAQ (permis).
10. Le démontage du kiosque doit se faire **uniquement** à compter de **15 h** et il sera très important de respecter cette consigne. Si ce règlement n'est pas respecté vous verrez refuser l'accès aux prochains marchés.

DESCRIPTION DU MODE DE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ RÉGULIER

Marché de produits locaux et régionaux, produits agroalimentaires et produits de producteurs artisans :

- a. Durée de dix (10) semaines, du 9 juillet 2022 au 10 septembre 2022 de 10 h à 15 h;
- b. Le Marché se tiendra au parc de la Pointe-Taylor situé au 103, boulevard Perron Est;
- c. Les kiosques des producteurs seront installés sous de petits chapiteaux à l'extérieur. Chaque producteur doit transporter sa/ses table(s) et chaise(s);
- d. L'accès aux services d'électricité, d'eau et de toilette sera disponible pour les producteurs;
- e. La publicité sera assumée par le comité du Marché public;
- f. En cas de pluie, le marché aura lieu. Si le marché est annulé à cause d'une situation exceptionnelle mentionnée au point 8 (tempête, etc.) LE PRODUCTEUR sera appelé le samedi dès 8 h. La population sera alors informée par un communiqué diffusé à la radio.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
MARCHÉ PUBLIC DE NEW RICHMOND 2022

Nom de l'entreprise : _____

Produits ou services : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Nom de la personne ressource : _____

Téléphone : _____

(pour vous joindre en cas d'annulation le matin même)

La superficie de votre emplacement est approximativement de 10 X 10 pieds.

Veillez indiquer vos besoins :

Tables : Oui Non Nombre : _____

Chaises : Oui Non Nombre : _____

Électricité : Oui Non

Autres : _____

En foi de quoi, j'ai signé à _____ ce _____^e jour du mois de _____ 2022.

Signature : _____

RÉSERVATION

Nom du producteur : _____

Numéro de téléphone : _____

Marchés réguliers

Les samedis du 9 juillet au 10 septembre 2022 de 10 h à 15 h.

Option A

- 1 occasion à 30 \$

Option B

- 10 occasions à 250 \$

Date :

- 9 juillet 2022
 16 juillet 2022
 23 juillet 2022
 30 juillet 2022
 ~~6 août 2022~~ COMPLET
 13 août 2022
 ~~20 août 2022~~ COMPLET
 27 août 2022
 3 septembre 2022
 10 septembre 2022

Total : _____ \$

**** LE PAIEMENT EST EXIGÉ LORS DU DÉPÔT DU CONTRAT AFIN DE CONFIRMER VOTRE PLACE ****

Retournez la feuille de réservation avec votre formulaire d'inscription et joindre le paiement (les chèques sont émis au nom de la Ville de New Richmond) correspondant au coût total des options choisies

Ville de New Richmond
99, place Suzanne-Guité
New Richmond (QC), G0C 2B0
Téléphone : 418 392-7000 / Photocopieur : 418 392-5331
lduguay@villeneuve-richmond.com